



PROJET PEDAGOGIQUE MERCREDIS 2026-2027

PARTIE 1 - PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	• Contexte et organisation • Locaux et infrastructures • Publics • Modalités d'accueil	<i>page 4</i> <i>page 4</i> <i>page 6</i> <i>page 6</i>
PARTIE 2 - L'EQUIPE D'ENCADREMENT	• Composition de l'équipe • Organisation et fonctionnement • Posture et savoir faire de nos animateurs	<i>page 7</i> <i>page 7</i> <i>page 9</i>
PARTIE 3 - VALEURS, INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Cadre éducatif et enjeux • Valeurs et intentions éducatives • Evaluations	<i>page 10</i> <i>page 12</i> <i>page 16</i>
PARTIE 4 - ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL	• Déroulement de la journée • Organisation des différents temps	<i>page 16</i> <i>page 16</i>
PARTIE 5 - COMMUNICATION ET PARTENARIAT	• Communication aux familles • Communication à la CCEDA • Partenariats	<i>page 19</i> <i>page 19</i> <i>page 19</i>
PARTIE 6 - SANTE, SECURITE ET BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN	• Comment vivre ensemble ? • Règles de vie • Hygiène et santé • Prévention et protection de l'enfance • Alimentation et équilibre nutritionnel • Sécurité des enfants et du personnel	<i>page 20</i> <i>page 21</i> <i>page 22</i> <i>page 22</i> <i>page 23</i> <i>page 24</i>
PARTIE 7 - ANNEXES	• Evaluation du projet pédagogique 2025-2026 • Tableau d'évaluation des objectifs 2026-2027 • Résultat de l'enquête familles • Exemple programme d'activités • Illustration Bilan fin de journée Enfants	<i>page 25</i> <i>page 26</i> <i>page 27</i> <i>page 28</i> <i>page 29</i>

Le projet pédagogique est notre référent de travail.

Il concerne toutes les personnes employées sur l'accueil.

Ce projet est établi selon les objectifs du projet éducatif de la CCEDA avec comme valeurs la liberté, la justice sociale et la démocratie.

L'accueil doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe d'encadrement, au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur et acteur durant l'accueil.

Ce projet ne doit pas être considéré comme fini. Chacun d'entre nous, acteur du centre, doit pouvoir l'enrichir au-delà de sa mise en œuvre.

On se doit d'offrir un accueil de qualité aux enfants, c'est pourquoi l'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif.



Présentation de l'Accueil de Loisirs

Contexte et organisation



Le territoire de la CCEDA regroupe 14 communes dont la commune de Peschadoires. Le territoire a un patrimoine naturel riche comme des parcs, des espaces verts, forêts, chemins de randonnée, bords de rivières mais aussi de nombreuses installations sportives. De nombreux acteurs éducatifs sont également présents comme les associations (présentes dans chaque commune), une structure ADAPEI, une médiathèque (avec un point relais à Peschadoires), le musée Départementale de la céramique...

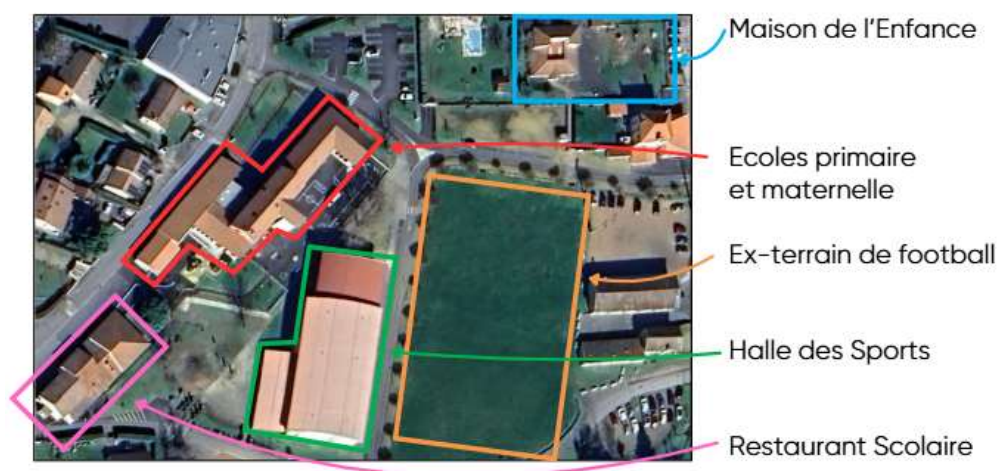
Depuis le 1 septembre 2022, la communauté de communes entre Dore et Allier a fait le choix de déléguer la gestion de l'animation de l'accueil de loisirs à l'association de l'UFCV.

Une convention stipule que l'association de l'UFCV doit mettre en place :

- Un accueil de loisirs 3-11 ans durant les mercredis et les vacances scolaires
- Trois séjours autour de thématiques différentes pour les 6-11 ans
-

Créée en 1907, l'association UFCV vise depuis toujours l'épanouissement de chacun et la conception de la personne est au cœur de ses réflexions. Elle puise son inspiration sur la primauté de la personne dans la pensée d'Emmanuel Mounier, philosophe humaniste français du XXe siècle, l'UFCV en garde une considération de chaque être humain dans sa singularité biologique et psychologique ainsi que dans ses spécificités, qu'elles soient perceptibles ou non. « Pour l'UFCV, la personne doit être appréhendée avec son histoire, ses envies, ses besoins, ses convictions, ses forces et ses fragilités... mais aussi au regard du contexte et du cadre dans lesquels elle se trouve ».

Locaux et infrastructures



Différents locaux sont mis à notre disposition :

- La Maison de l'Enfance qui regroupe l'accueil de loisirs et le relais assistantes maternelles. Celle-ci est composée de plusieurs salles d'activités, d'un local rangement, d'une cuisine et d'un jardin extérieur.
- La halle des sports qui comporte un terrain de jeux où il est possible de pratiquer tous les sports collectifs, ainsi qu'un dojo, utilisable pour des activités d'expression corporelle ou des jeux de groupes.
- Un ex-terrain de football est également disponible en face de la maison de l'enfance.

L'aménagement des espaces est très important dans le sens où il correspond, pour l'enfant et ses parents, à la toute première perception. C'est pourquoi ils sont aménagés de manière attrayante, sécurisante et réconfortante.

Dans un même espace, différents « coins » sont créés pour répondre aux différents besoins de l'enfant (lecture, construction, graphisme...). Un tel aménagement favorise son autonomie, en lui permettant de conserver une certaine liberté de mouvement.



Accueil de Loisirs



Cours extérieure



Salle d'activités



Tente sensorielle



Salle de sieste



Restaurant scolaire



Terrain extérieur



Hall des sports

Public accueilli

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants résidants dans la CCEDA et aux enfants domiciliés à l'extérieur dans la limite des places.

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans répartis en 3 groupes d'âges :
3-6 ans, 6-8 ans et 8-11 ans

L'effectif accueilli est de 56 enfants (20 moins de 6 ans et 36 plus de 6 ans).

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, quel que soit son handicap. Dans la continuité de l'école inclusive, les accueils du plan mercredi doivent permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap.

L'accueil se préparera en amont, grâce à la référente handicap mise en place par la CCEDA, avec la famille pour permettre un accueil de qualité, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que les possibilités envisagées. L'équipe sera sensibilisée voire renforcer si cela est nécessaire grâce aux moyens mis à disposition par le DAHLIR (association visant à faciliter l'intégration des enfants au sein des accueils).

Tout au long de l'accueil, l'importance sera mise sur l'échange avec les parents afin d'anticiper toutes difficultés face aux activités, sorties proposées par l'équipe. Des rendez-vous avec la référente DAHLIR seront mis en place afin que l'accueil soit le plus simple possible.

PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE)

Un protocole peut être mis en place par la Famille, l'Education Nationale et la CCEDA, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les PAI sont rangés en haut du placard dans le bureau de la directrice. Une liste des enfants en PAI a été affichée dans la cuisine à l'accueil de loisirs ainsi qu'à l'intérieur du restaurant scolaire. Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille (tarif repas adapté pour la famille).

Modalité d'accueil

L'Accueil de Loisirs est ouvert de 7h15 à 18h30, l'accueil des enfants se fait à la Maison de l'Enfance, 2 rue des enfants.

- *Accueil matin entre 7h15 et 9h00*

Accueil des enfants inscrits à la journée et à la matinée

- *Accueil après-midi avec repas entre 11h30 et 12h30*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi avec repas + départ de ceux inscrits matin sans repas

- *Accueil après-midi entre 13h30 et 14h00*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi + départ de ceux inscrits matin avec repas

- *Départ de 16h30 à 18h30*

Départ échelonné des enfants

L'accueil est ouvert sur toutes les périodes des mercredis et vacances scolaires de l'année sauf durant les vacances de Noël et les trois premières semaines d'août.

INSCRIPTION

Un dossier d'inscription et une fiche sanitaire doivent être obligatoirement remplis par la famille en début de chaque année scolaire directement sur le portail famille et à l'aide d'identifiants personnels.

Après, il est possible en cas d'urgence de s'inscrire par téléphone, auprès de la directrice dans la limite des places disponibles.

TARIFS ET MODALITE DE PAIEMENT

La participation financière des familles est appliquée en fonction du quotient familial et du lieu d'habitation. Les différents tableaux sont dans le règlement intérieur à disposition des familles. Les factures sont à réglées directement au trésor public de Lezoux. L'accueil de loisirs et l'UFCV ne prennent pas les règlements.

L'équipe d'encadrement

L'équipe du centre est composée d'une équipe d'animation et d'une équipe technique



Composition de l'équipe

L'équipe d'animation est avant tout un groupe de travail et de réflexion. Elle doit tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins des enfants. Elle est composée de :

- Une directrice diplômée BPJEPS LTP + PSC1
- Une animatrice BPJEPS LTP + PSC1
- Trois animateurs diplômés BAFA ou CPJEPS

Le personnel technique fait partie « intégrante » à l'équipe de l'accueil. Installer de bonnes relations paraît indispensable. Il est nécessaire de prendre en compte le travail de chacun. Le personnel est composé de :

- Un cuisinier qui se charge de l'ensemble de la restauration
- Deux agents techniques pour l'hygiène des locaux

Organisation et fonctionnement



La directrice :

Elle accompagne et forme le personnel selon les attentes et besoins des uns et des autres. Elle anime, motive et accompagne les équipes pour qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes et de faire en sorte qu'elles soient heureuses de le faire. Elle crée un climat de confiance, de concertation et d'échanges. Elle se donne la possibilité de participer aux activités et d'être en contact quasi permanent avec chacun des membres de l'équipe, afin de les guider si nécessaire, de les encourager, et de pouvoir

amener des critiques constructives le cas échéant.

Elle est responsable de l'accueil de loisirs, elle assure l'organisation, la gestion et le fonctionnement quotidien de celui-ci. Elle a un rôle prépondérant dans la réussite de l'accueil, avec les moyens financiers et humains qui lui sont attribués. Elle est garante des orientations éducatives et pédagogiques et participe à la bonne réalisation des missions suivantes :

- L'encadrement et l'animation de l'équipe.
- La fonction de tutrice et formatrice
- La gestion administrative, financière et matérielle de la structure.
- Les relations (communication-information) avec les familles.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Coordonner la transmission des informations à l'intérieur et à l'extérieur.
- La fonction d'assistante sanitaire.
- Veille à la sécurité physique et affective des enfants.
- Optimise les ressources disponibles.

L'équipe d'animation :

Elle a des droits mais aussi des devoirs à l'égard des enfants et de l'équipe à laquelle elle appartient. Les animateurs prennent part au fonctionnement harmonieux des mercredis et vacances, ils doivent être disponibles et à l'écoute des enfants. Ils ont donc la responsabilité du bon fonctionnement en proposant des activités variées, une ambiance agréable, un langage correct. Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique.

L'animateur :

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique, affective des enfants, ainsi que de leur hygiène.
- Il sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers des activités variées.
- Il devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, **il doit toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions.**
- Il prépare correctement ses activités à l'avance.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités et sorties.
- La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenues.

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe de manière active aux réunions de préparation et de bilan.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnels de service...).

Auprès des parents :

- Il sait expliquer et raconter le déroulement de la journée aux familles.
- Il se doit de rassurer les parents si cela est nécessaire.
- En cas de problèmes, il donne le **relais à la directrice qui se chargera d'informer les familles.**

Temps de préparation des animateurs

Afin de favoriser la dynamique et le bon fonctionnement des périodes, des réunions préparatoires chaque semaine sont organisées sur la base de 10% du temps de face à face avec au minimum une durée de 3h le jeudi matin avec l'équipe permanente. Ces réunions seront l'occasion de communiquer sur les enfants, d'échanger sur le projet pédagogique, de présenter l'accueil et ses règles, de préparer les activités, le planning et les menus si nécessaire. Un planning de réunions est distribué en début de chaque période afin que l'équipe d'animation puisse préparer au mieux ce temps. Ces réunions sont aussi l'occasion d'évaluer la mise en place des objectifs.

Posture et savoir-faire de nos animateurs

POSTURE

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il peut découvrir par lui-même des activités, sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni n'agisse à sa place. L'animateur est là pour accompagner l'enfant sans le forcer au risque de le bloquer. Les activités proposées par le centre devront, d'une manière générale, être des activités de découverte, mêlant apprentissage technique et/ou compétitif. Les activités devront avoir un attrait ludique afin de permettre à chacun de prendre plaisir à jouer.

Par la possibilité offerte à l'enfant de se créer ses propres repères et de participer à la vie en collectivité, l'équipe d'animation favorise la prise d'initiative et la liberté de choix de chacun, de manière à développer l'autonomie de chaque enfant.

Les activités concerneront aussi bien les domaines culturels et artistiques (chants, contes, dessins...), scientifiques et techniques (écologie, petits bricolages...), que les activités physiques et sportives (jeux collectifs, d'opposition, de plein air...). La coopération, l'entraide, la solidarité, l'esprit d'équipe, doivent être développés dans les diverses pratiques, en tenant compte de la singularité de chacun.

Les activités doivent conduire les enfants à développer l'ensemble de leur personnalité et de leurs potentialités, en laissant une place importante à la créativité et à l'imaginaire de chaque enfant.

L'animateur ne doit pas « corriger » ou refaire une activité qui a ses yeux n'aura pas été réussie. Il doit, par le biais des activités, permettre à l'enfant sa « libre expression » et favoriser une ouverture sur d'autres horizons. Par ailleurs, le plaisir de la pratique dans toutes les activités doit être présent.

SAVOIR-FAIRE

Les animateurs adoptent une attitude positive face aux enfants car ils savent :

-  Respecter et accorder une confiance à l'enfant,
-  Savoir prendre position et ne pas toujours se référer à quelqu'un.
-  Savoir s'adapter et porter de l'intérêt sur ce qu'ils font ou disent.
-  Être juste (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagée par le reste de l'équipe).

- ② Être cohérent envers les enfants et les autres animateurs.
- ② Expliquer et réexpliquer si nécessaire les choses non comprises.

Sanctionner de manière structurée et réfléchie

Toujours adaptée à la faute la sanction doit permettre que le conflit ne se reproduise pas, c'est pourquoi il est important de différencier : les sanctions individuelles, les sanctions collectives et les sanctions pour un petit groupe dont l'attitude est perturbante pour le reste du groupe.

La sanction n'est ni diabolisée ni encensée, mais considérée comme un moyen éducatif parfois nécessaire. Sa mise en application requiert beaucoup de précautions, de clarté et de justice.

Sanctionner c'est faire preuve d'autorité en confrontant l'enfant à la réalité qui l'entoure. Mais Punir c'est malheureusement faire preuve de pouvoir et de puissance en plaçant l'enfant dans une situation de soumission. Dès lors toute l'équipe s'interdit toute punition basée sur la peur ou qui entraîne l'angoisse et une perte de repères chez l'enfant. Elle exclue les paroles qui blessent, qui humilient et les punitions publiques.

La réparation est présentée non pas comme une humiliation mais comme une conséquence logique d'un acte répréhensible et clairement annoncé comme tel.

Réparer un méfait permet à l'enfant de prendre conscience de sa responsabilité.

Méthodologie pour sanctionner (par ordre de priorité)

- ② Avertir l'enfant.
- ② Mettre à l'écart le perturbateur pendant un instant et lui expliquer la situation calmement.
- ② Faire réparer s'il a détérioré un objet, s'excuser ou ranger...
- ② Faire participer le perturbateur aux tâches des animateurs (faire ne veut pas dire faire à la place de !), pour lui faire prendre conscience de son erreur.
- ② Mettre au repos, expliquer que s'il perturbe le groupe ou l'activité, c'est simplement parce qu'il est fatigué. Il faut donc qu'il se repose et qu'il pourra réintégrer le groupe dès qu'il se sent mieux.
- ② Discussion avec les parents.

Les animateurs sont ponctuellement face à des situations où certains enfants testent leur résistance à la provocation. Ils ont besoins de se confronter aux adultes pour que ces derniers fixent leurs limites. Cela les rassure.

Valeurs, Intentions éducatives et objectifs pédagogiques



Cadre éducatif et enjeux

PROJET EDUCATIF DE LA CCEDA

Les orientations éducatives de la CCEDA se définissent autour de cinq grands axes :

- ✚ Permettre aux enfants et jeunes du territoire d'évoluer dans des structures sécurisées qui favorisent leurs développements et respectant leurs rythmes et bien être.
- ✚ Renforcer les partenariats avec les différents acteurs éducatifs du territoire pour apporter une complémentarité et une cohérence éducative dans le parcours de vie de l'enfant ou jeune du

territoire.

-  Proposer une éducation inclusive pour tous les enfants et jeune du territoire.
-  Renforcer la communication auprès des parents en utilisant des outils de communication adaptés.
-  Développer la capacité des enfants et des jeunes à faire des choix en toute conscience.

L'UFCV ET SON APPROCHE PEDAGOGIQUE

Les modes d'intervention de l'UFCV sont construits à partir de méthodes d'apprentissage et d'accompagnement variées au service de l'épanouissement de la personne tout au long de sa vie. La personne est donc la raison d'être principale des actions menées par l'association. Dans ce cadre, l'UFCV propose une approche pédagogique que l'on peut résumer en une phrase : « Accompagne-moi pour faire seul et avec les autres ». Ce processus d'accompagnement prend en compte le fait d'« être avec » (ordre de la relation) et d'« aller vers » (de l'ordre de la démarche). La stratégie éducative vise ainsi la réussite des personnes et se fonde sur l'accompagnement personnalisé et individualisé. En voici quelques aspects.

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

Afin de proposer des activités adaptées aux besoins et capacités de notre public « périscolaire », un rappel sur les caractéristiques, besoins et comportements semble nécessaire :

Les 3 / 5 ans :

BESOINS :

Besoin de sécurité (doudou, référent, lieux connus...), d'affection, de stabilité. Une vie bien réglée les rassure. Ils aiment communiquer et éprouvent le besoin de faire seul (même si le résultat n'est pas au rendez-vous !). Ils ne se fixent pas longtemps sur une activité car ils aiment en changer très rapidement (30 minutes maximum).

CARACTERISTIQUES :

Ils marchent bien et leur croissance est intense et rapide. La coordination s'affine également en très peu de temps. Ils ont une bonne connaissance de leur corps et ne font pas de différence entre les garçons et les filles. Leur langage est de plus en plus précis.

COMPORTEMENTS :

A 3 ans ils sont dans l'opposition, egocentrique et très observateurs. L'imagination prend son essor : fabulations, goût pour la fiction. C'est l'âge du « pourquoi ». Ils imitent l'adulte (gestes et paroles) et ont une confiance aveugle en eux.

Les 6 / 8 ans :

BESOINS :

Ils ont besoin de sommeil et de repos, d'efforts physiques et de rythmes différents. Ils aiment rêver, créer découvrir et explorer. Ils sont curieux de tout ! Ils ont besoin de se confronter, de s'affronter et apprécient la compétition. Ils veulent être pris au sérieux. Ils testent les limites, les règles et tentent régulièrement de braver les interdits. Les mensonges apparaissent ! Ils expriment de plus en plus leur besoin d'indépendance.

CARACTERISTIQUES :

Leur croissance est forte comme leur attention. Ils sont capables de se fixer sur une activité ou quelque

chose qui les intéresse. Leur intelligence est toujours en éveil. Ils sont droits et habiles. Audacieux mais fatigables ils affirment leurs personnalités et leurs caractères.

COMPORTEMENTS :

Ils sont très curieux du monde réel. Ils échangent de plus en plus avec les autres et se passionnent rapidement (idoles, personnages, jeux, sciences...). Les groupes se forment. Ils s'éloignent des adultes et distinguent plus facilement le vrai de l'imaginaire. Ils s'identifient aux héros qu'ils imitent et auxquels ils s'identifient.

Les 9 / 11 ans :

BESOINS :

Ils ont besoin de sommeil, de repos mais aussi d'effort. La vie collective est très appréciée. Les copains, les règles de vie, la justice et les petits secrets sont très prisés. Ils aiment expérimenter et souhaitent de plus en plus leur indépendance mais dans un milieu sécurisant. Leur rapport à la réalité se fait de plus en plus pressant et souhaitent avoir des explications sur le monde qui les entoure.

CARACTERISTIQUES :

La croissance est ralentie. La prise de conscience du corps se fait. Les bases du raisonnement se mettent en place. Les centres d'intérêts entre les filles et les garçons sont différents. Ils prennent leur distance avec les adultes (ils peuvent même être agressifs). Leur esprit critique s'affine.

COMPORTEMENTS :

Les activités physiques sont leur terrain de prédilection, même si leur endurance n'est pas au rendez-vous, ils récupèrent vite. Des bandes, des leaders se forment malgré un esprit individualiste. La compétition reste également très prégnante.

LES ENJEUX DE L'ALSH

La vie quotidienne des enfants s'organise dans des temps et des espaces aux frontières plus ou moins délimitées ou perméables entre le foyer familial, l'école et le temps libre. Dans ce contexte, l'accueil des enfants en dehors des temps scolaires est naturellement amené à prendre en compte des enjeux éducatifs, mais également des enjeux sociaux et culturels. De fait, ces moments quotidiens font l'objet d'une attention renforcée de la part des parents qui expriment un besoin d'accueil garantissant en premier lieu la sécurité physique, morale et affective de leurs enfants.

Mais ces temps libres sont également porteurs d'enjeux essentiels en matière d'égal accès des enfants à des propositions de loisirs éducatifs de qualité favorisant la détente, le choix, le développement harmonieux et l'épanouissement de la personnalité ainsi que l'apprentissage de la vie en société.

Valeurs et intentions éducatives

VALEURS PORTEES PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS

SOLIDARITE

PARTAGE

EPANOUISSEMENT

RESPECT

TOLERANCE

DIAGNOSTIC DES BESOINS

Suite aux réunions d'équipe de la CCEDA, plusieurs constats sont apparus :

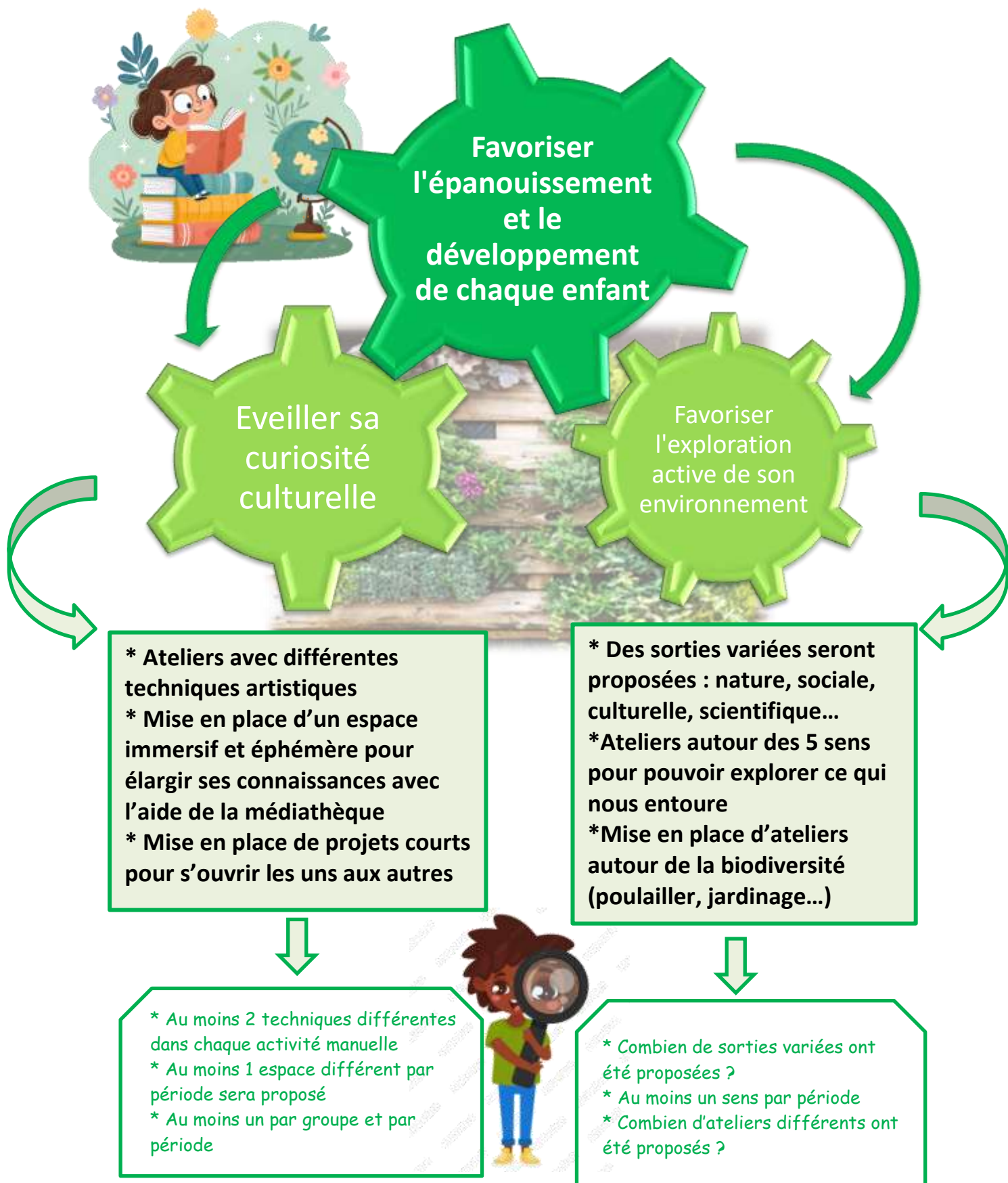
- Le choix de travailler sur des objectifs communs permet de mettre en lien les réseaux UFCV-CCEDA
- Le travail sur les différents PEDT a permis d'avoir une meilleure cohérence ainsi qu'un travail plus abouti.

Suite à l'évaluation du projet pédagogique 2025-2026 avec l'équipe, d'autres constats sont apparus :

- L'aménagement des espaces a été abordé mais reste encore à travailler
- La variété des thèmes et des programmations est un point essentiel et est plébiscitée par les enfants et les familles
- La mise en relation des associations/commerces de la commune via le PEDT a permis d'élargir notre champ d'action.

Au vue des ces constats, il semble important de continuer à développer l'aspect créatif/sportif/culturel afin de garder une variété la plus large possible. Après une réflexion avec l'équipe, nous avons trouvé pertinent d'aborder l'épanouissement de l'enfant sous un autre angle : par la curiosité avec mise en place d'espaces spécifiques, travailler avec d'autres associations. Nous allons également mettre en avant le Savoir-Vivre qui nous semble important pour le citoyen de demain.





Evaluation

EVALUATION PAR LES ENFANTS

Nous avons mis en place deux méthodes d'évaluation :

Chaque matin, les enfants ont "leur t-shirt photo" à disposition qu'ils doivent mettre à un porte-manteau de l'heure choix et le soir en partant, ils doivent mettre leur t-shirt "à laver" dans l'une des machines correspondantes à leur choix "journée très chouette / journée sympa / journée pas ouf".

En complément, l'équipe et les enfants, durant le goûter, partagent un moment oral pour débriefer la journée. Chacun a le droit à la parole tout en s'écouter les uns des autres.

EVALUATION PAR LES ADULTES

Pour l'équipe : Cette évaluation passe par la discussion, l'échange durant les réunions. Mais également grâce aux bilans des enfants réalisés et des questionnaires familles qui seront pris en compte. A la fin de chaque période, les objectifs fixés seront évalués.

Pour les familles : Une fois par an, les familles seront sollicitées pour répondre à un questionnaire en ligne ainsi qu'un questionnaire en version « micro trottoir ». La lecture de chaque questionnaire, nous permettra d'évaluer les objectifs mis en place afin de réfléchir aux suivants.

Organisation du temps d'accueil



Déroulement de la journée

7h15-9h00	Accueil des enfants et temps informel
9h30-11h30	Activités du matin
12h00-13h00	Temps du repas
13h15-14h30	Temps calme
14h30-15h45	Grand Jeu
16h00-16h30	Temps du goûter
16h30-18h30	Départ des enfants et temps informel

Organisation des différents temps

L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement. C'est pourquoi les animateurs doivent respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant et des groupes d'enfants à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

L'animateur est un repère, il doit montrer l'exemple aussi bien au niveau de son comportement qu'au niveau de son vocabulaire.

- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe.

ACCUEIL DU MATIN

C'est un moment important car c'est souvent lui qui va conditionner la suite de la journée et donner une première impression aux parents, de l'équipe pédagogique. Pour cela, l'animateur doit être très présent, avoir un accueil chaleureux, tonique, être souriant, disponible auprès des enfants et des parents.

L'accueil est échelonné pour respecter au maximum le rythme de chaque enfant, c'est pourquoi, dès son arrivée, l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...).

Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

ACTIVITES

- ✎ Activités à thèmes : préparer à l'avance par l'animateur lors des réunions préparatoires, il devra être capable de mener son activité auprès des enfants et de la gérer du début jusqu'au rangement du matériel.
- ✎ Activités libres et informelles : les enfants sont libres de choisir selon leur envie. L'animateur est présent sans imposer une activité particulière. Ces activités favorisent autant l'autonomie que la responsabilisation de l'enfant. Ces moments sont importants pour que l'enfant puisse se « retrouver », se reposer.
- ✎ Activités extérieures : des grands jeux devront être mis en place par l'équipe d'animation et devront mêler action et réflexion. Ils permettent la socialisation des enfants, ils développent la solidarité, aident les enfants à se situer au sein du groupe. L'animateur doit veiller à aucune exclusion d'un enfant, il doit toujours valoriser et féliciter la participation de chaque enfant.
- ✎ Activités extra-centre: elles sont organisées une à deux fois par semaine, en général à la journée avec pique-nique. Elles sont l'occasion pour l'enfant de découvrir un autre environnement que celui habituel. Ces sorties peuvent être culturelles, sportives ou tout simplement « attractives », elles sont généralement en rapport avec le thème proposé.
Durant ces sorties, l'animateur devra respecter des règles strictes de sécurité, il devra se tenir au courant des normes en matière de baignade, promenade, activités sportives spécifiques auprès de la directrice.
- ✎ Après chaque activité, l'animateur aidé des enfants rangera le matériel pour que chacun apprenne à respecter le matériel, les locaux, autrui : la vie en collectivité nécessite ce respect. Il devra veiller que le matériel utilisé est approprié à la tranche d'âge.

TEMPS DU REPAS/GOUTER

Le repas du midi : Le temps du repas représente un moment particulier dans la vie en collectivité. C'est un moment d'échange et d'apprentissage. Pour cela, un animateur par table sera présent et mettra tout en œuvre pour que le calme s'installe et ainsi favoriser l'échange et le contact. Après, il est important que les enfants participent au bon déroulement de ce temps, par le rangement de la table, avec l'aide de l'animateur.

Au cours du repas, l'animateur doit apprendre aux enfants à partager les différents plats équitablement, éviter le gaspillage, inviter chacun à goûter les différents plats, utiliser le couteau et la fourchette pour les plus petits. Ceci les aide dans l'acquisition de leur autonomie.

Le goûter : Temps de pause de l'après-midi, il réunit les enfants et les animateurs dans un climat convivial, il permet de faire le lien entre le temps d'activités et la fin de journée. C'est aussi un moment où enfants et animateurs peuvent échanger sur la demi-journée. En fonction du nombre d'enfants présents, les 3-6 et les 6-11 ans pourront être divisés si cela est nécessaire. En priorité, cet échange se fera tous ensemble.

TEMPS CALME

Il est nécessaire pour respecter le rythme de chacun. L'animateur doit veiller à ce que les enfants puissent se reposer, en mettant en place des moments calmes durant la journée. Ces moments doivent être adaptés à l'enfant.

Il est différent selon l'âge, diverses possibilités sont offertes.

Pour les petits : Nécessité d'un temps de repos à durée variable en fonction des besoins de chacun. Une salle de sieste est mise à leur disposition, elle est aménagée avec des petits lits, oreillers, couvertures et peluches afin de permettre à l'enfant de se sentir bien et de répondre à son besoin de confort et de calme. L'animateur doit tout mettre en place pour que ce moment se passe dans le respect de chacun. Il doit accompagner l'enfant dans ce moment de détente par des lectures d'histoires, de contes, l'écoute d'une musique douce... Il ne doit pas présenter ce temps comme une punition ou du chantage.

Pour les plus grands : Il est important que les grands puissent se reposer. C'est un temps dit « informel », « libre », où l'enfant peut choisir de ne rien faire. L'animateur est là pour proposer sans jamais obliger. Différentes petites activités sont proposées à l'enfant : coin lecture, coin détente avec des jeux de sociétés, petites activités manuelles comme les perles. Ce temps doit permettre à l'enfant de se reposer avant le début des activités « plus intense » de l'après-midi. Ce temps peut être aussi une occasion d'échanges, de communication et de partage entre enfants ou avec l'animateur.

ACCUEIL DU SOIR

C'est un moment important car c'est lui qui va donner une première impression aux parents, de l'équipe pédagogique. Pour cela, l'animateur doit être très présent, avoir un accueil chaleureux, tonique, être souriant, disponible auprès des enfants et des parents.

L'accueil est échelonné, c'est le dernier moment de la journée où l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...) suite à sa journée bien remplie (école + accueil). Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

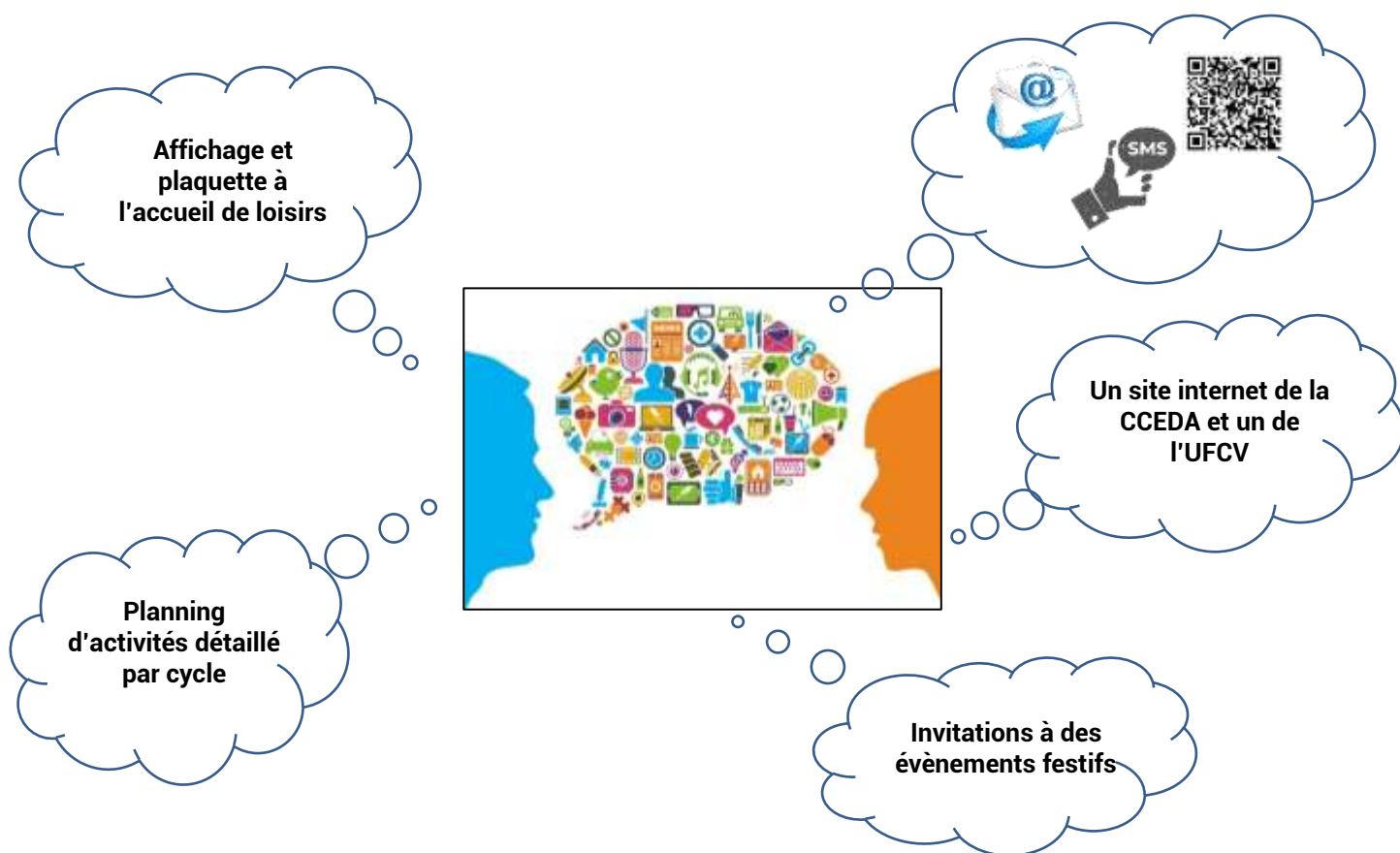
EVENEMENTS

L'accueil de loisirs organisera différents événements à destination des familles afin qu'elles puissent participer à la vie du centre. Ces événements pourront prendre différentes formes :

- ↳ Spectacle à thème
- ↳ Après-midi kermesse
- ↳ Exposition

Communication et Partenariat

Communication aux familles



Le programme détaillé des activités est consultable sur les panneaux d'affichages ainsi que sur les sites internet de la CCEDA ou de l'UFCV par l'ensemble des familles.

Communication à la CCEDA

Les directeurs des différents centres CCEDA ainsi que le responsable enfance jeunesse se réuniront une fois tous les deux mois afin de travailler sur des projets communs mais également pour discuter sur les événements.

La communication passera également par l'envoi des programmes au responsable cinq semaines avant chaque période.

Partenariats

L'accueil de loisirs mènera plusieurs partenariats au cours de l'année avec différentes structures :

- ↳ Les associations
- ↳ Les intervenants extérieurs
- ↳ Les partenaires jeunes

Santé, sécurité et Bien-être au quotidien

Dans le cadre de leur exercice, nos animateurs sont quotidiennement confrontés à différentes situations qu'ils gèrent au mieux et au plus juste. Le bon sens reste la meilleure des prérogatives !

Comment vivre ensemble ?

La vie collective

Les enfants sont confrontés dès le plus jeune âge à la vie collective dans le cadre de leur scolarisation. Dès l'école maternelle, les enfants apprennent à « vivre ensemble » sur tous les temps de la vie quotidienne (activités, toilette, jeux extérieurs...)

Vivre ensemble est la construction d'un chemin progressif vers la citoyenneté. Dans nos activités et au quotidien l'éducation civique, les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie sont prégnantes.

Le vivre ensemble, vivre en collectivité

Ce thème est un des piliers fondamentaux de l'apprentissage citoyen. Notre société se trouve confrontée à une montée des incivilités et des violences. L'écoute de l'autre et le débat sont des socles des valeurs communes.

La politesse

Il s'agit d'un ensemble de règles qui régissent le comportement, le langage et leurs usages en société. Ce savoir-vivre s'acquiert. Il est signe d'une culture, mais aussi d'une forme de « polissage » des comportements humains.

L'apprentissage de la politesse s'accompagne de son usage au quotidien. En effet, un vocabulaire spécifique (les formules de politesse : *Bonjour, Au revoir, Merci, S'il-te-plait*) s'intègre dans les pratiques courantes et les rituels mis en place petit à petit. Les activités de la vie quotidienne s'accompagnent toujours par des échanges oraux et l'ouverture au dialogue est toujours privilégiée. Les animateurs veillent scrupuleusement à montrer le bon exemple.

La civilité

Souvent confondu avec le terme de politesse. La civilité désigne l'adoption et la mise en pratique par chacun de codes de « bonne manière », le respect des règles de vie en commun. Celles-ci ne sont pas forcément écrites, et l'affiche « des règles de vie ou chartes » renvoient souvent à ce code de bon comportement dans une vie commune. Ils visent le respect mutuel de chacun.

La civilité est une des conditions du respect de la loi. Elle est le fruit individuel de la sagesse qui s'acquiert par l'expérience et se transmet par l'éducation et par la maîtrise de la langue (la politesse). Donc la loi ne peut pas contraindre à la civilité puisqu'elle ne peut être loi sans la civilité.

L'autorité

Comment avoir de l'autorité ? C'est une question que les animateurs se posent. Il n'y a pas de solution-miracle ! Un animateur qui passe son temps à crier obtiendra sûrement le silence, mais une fois absent, il y a une grande chance que le bruit recommence.

Un « capitaine Crochet » saura se faire obéir, mais pas nécessairement respecté et apprécié des enfants ! Ne pas répondre précisément aux questions des enfants, organiser une activité sans l'avoir bien préparée, punir, autant de situations pour perdre son autorité. Pour gérer cette situation toute l'équipe pédagogique œuvre dans un sens commun pour :

- 👤 Donner des repères aux enfants dès les 1ers jours en proposant, négociant et suggérant... (il y a un temps pour manger, un pour jouer...).
- 👤 Être ferme dès les premiers jours.
- 👤 Se préparer aux questions des enfants, surtout les premiers jours (questions sur le péricolaire, la restauration, les activités, les animateurs...).
- 👤 Ne pas faire ou dire ce que l'on ne souhaiterait pas entendre (ex : vocabulaire châtié) !
- 👤 Avoir une attitude adaptée, (ex : rire en punissant où se positionner au-dessus de lui ; il aura l'impression que vous lui donnez un ordre).

Règles de vie

POUR LES ENFANTS

En début d'année, les règles de vie seront établies avec les enfants, il est important qu'ils soient acteurs de celles-ci afin de garantir un cadre qui conviennet à tous. Elles seront affichées aux yeux de tous ainsi que par les familles.

POUR LES ADULTES ENCADRANTS

Rappelons que travailler dans un accueil de loisirs est un travail et non un loisir. Les adultes présents sur le séjour s'engagent à respecter durant tout leur temps de travail, les règles de vies suivantes, afin que le travail se passe dans un cadre convivial et cordial :

- Aucune sanction corporelle n'est tolérée.
- Respecter le projet pédagogique.
- Votre vie privée vous appartient et ne regarde pas les participants de l'accueil de loisirs (adultes et enfants).
- Respecter l'interdiction de fumer :
 - Dans les locaux
 - En présence des enfants (des temps de pause seront tolérés à l'extérieur du centre à conditions que les animateurs n'en abusent pas).
- Respecter l'usage des portables :
 - Interdiction de recevoir des appels ou même d'appeler pendant les activités.
 - L'usage est toléré pendant les temps de pause des animateurs.
 - Le portable est interdit à table avec la présence des enfants.
- Chaque personne de l'équipe aura le droit à des pauses dans la journée : elles seront prises obligatoirement en dehors des temps d'activités et quand l'encadrement le permettra. Il est impératif de communiquer à l'équipe son absence même courte.

Hygiène et santé

L'animateur devra être vigilant sur l'hygiène de chaque enfant. Il devra montrer aux enfants l'importance d'une bonne hygiène par des gestes simples.

Le lavage des mains s'effectuera avant chaque repas, ainsi qu'après le passage aux toilettes.

En cas d'« oubli » de l'enfant, l'animateur est tenu de laver et de changer l'enfant avec le nécessaire de toilette mis à sa disposition. Cet « oubli » de l'enfant ne doit pas engendrer une quelconque agressivité chez l'animateur. Il doit comprendre et discuter avec l'enfant sans le bloquer.

Les problèmes sanitaires et médicaux ne doivent pas être négligés. L'assistant sanitaire assurera la surveillance médicale des enfants. Cependant, les mieux placés pour avoir une action préventive et immédiate au niveau médical sont les animateurs. Soyez vigilant sur la tenue vestimentaire des enfants, qui doit être appropriée aux activités et aux conditions météo (casquette, tee-shirt, chaussures, crème solaire...). Faites que chaque enfant s'alimente et boive suffisamment.

Chaque animateur pourra faire face aux petits bobos de tous les jours, chaque intervention devra être notée sur un carnet fourni avec la trousse de secours (nom de l'animateur, nom de l'enfant, date et heure, nature de l'accident, comment l'avez-vous soigné ?), afin que le suivi médical soit le plus facile, rigoureux. Néanmoins, toute intervention, même minime, devra être signalée à la directrice, ici l'assistante sanitaire. Pour cela, des trousses à pharmacie, contenant le nécessaire aux premiers soins, seront mises à disposition des animateurs dans la salle d'eau hors de la portée des enfants.

Aucun médicament doit être donné, sauf ordonnance signé d'un médecin, la directrice se chargera, elle-même, d'effectuer les soins.

Pour chaque déplacement extérieur du centre, l'animateur doit se munir d'une trousse à pharmacie, d'un gilet jaune, ainsi que des fiches sanitaires relatives aux enfants.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.

Prévention et protection de l'enfance

MALTRAITANCE – RAPPEL DE LA LOI

Le signalement de cas de mauvais traitements infligés aux mineurs aux autorités compétentes concernant des mineurs s'impose à tout citoyen. Le fait de ne pas le signaler constitue un délit pénal (article 434-3 du Code pénal). Les autorités compétentes varient, selon qu'il s'agit d'une présomption de maltraitance nécessitant une évaluation de la situation, ou d'une urgence correspondant à une situation de maltraitance grave et manifeste (en cas de présomption de maltraitance, le président du Conseil Général est saisi; en cas de situation grave et urgente, le Procureur de la République est saisi).

Le 119, numéro vert Enfance Maltraîtée, est un service téléphonique gratuit, ouvert 24h/24, anonyme, qui écoute l'appelant, et qui, selon les cas, va simplement donner des conseils par rapport à une situation qui inquiète, ou saisir les autorités compétentes.

Quelques situations...

L'enfant qui présente sur le corps des traces suspectes : hématomes, lésions évoquant une brûlure de cigarette, des coups de ceinture.

Discuter avec l'enfant, l'interroger doucement, sans le forcer à répondre. Souvent il ne dira pas ce qui lui est arrivé ou ne dira pas la vérité.

Faire en sorte qu'il se sente dans un climat serein et sécurisant : ne pas multiplier les intervenants ; éviter que d'autres personnes ne l'interrogent pour essayer « de le faire parler ». Ne pas parler à d'autres personnes de ce que l'on suspecte devant lui, comme s'il n'était pas là !

Signifier à la victime notre inquiétude par rapport à ce que nous constatons sans interpréter quant à

l'origine des lésions, même si elles sont très évocatrices, ni l'auteur des lésions. L'informer de ce que nous allons faire.

Informez de toute urgence votre responsable (la directrice) qui se chargera d'engager la procédure adéquate.

Attention ! Lors des entretiens avec les parents, ne jamais les juger, rester objectif, rappeler la loi (« je suis obligé de signaler »). L'enfant, sans traces physiques, qui inquiète par son comportement, ou par l'attitude des parents, peut être également en danger. Dans ces situations, c'est un ensemble de signes qui inquiètent. Ne pas tenir compte d'un seul signe isolé.

AGRESSIONS A CARACTERE SEXUEL

Dès qu'un enfant confie à un adulte des faits de cette nature, dont il affirme avoir été victime, c'est une urgence qui mérite un signalement immédiat au procureur par téléphone.

Quelques précautions

L'animateur à qui l'enfant s'est confié le croit à priori. Il n'a pas à vérifier, ni à faire sa propre enquête. Ce sera le travail des professionnels qui auront été saisis. Il est important qu'il écrive rapidement les dires de l'enfant, pour ne pas risquer de les déformer et d'éviter de poser des questions pour laisser la place à la parole spontanée.

Aucune autre personne ne doit intervenir auprès de l'enfant pour vérifier ses dires.

Les parents ne seront pas prévenus de la démarche, pour qu'ils ne puissent pas élaborer une stratégie de défense avant l'intervention de la police.

Dire à l'enfant qu'on le croit, qu'il a été très courageux de parler, et que vous prévenez les professionnels qui vont s'occuper de lui, même s'il ne veut pas aller au bout de la démarche. Le rassurer, en disant qu'il a eu raison de parler, qu'on n'a pas le droit de lui faire ça, qu'on va s'occuper de lui, que c'est nécessaire pour son avenir...

Alimentation et équilibre nutritionnel

La nutrition est un point incontournable de notre qualité de service. Nos équipes pédagogiques jouent un rôle majeur en contribuant à l'éveil nutritionnel des enfants.

Apprendre à bien manger pour être en bonne santé c'est :

- ↳ Œuvrer pour la santé publique
- ↳ Contribuer à l'apprentissage de la nutrition et au goût
- ↳ Intégrer la notion de « plaisir » et de convivialité.

Un cahier des charges selon les recommandations du GPEMDA n°J3-99 du 6 mai 1999 relatives à la nutrition, ainsi que le guide des bonnes pratiques, implique un engagement sérieux, un respect de l'équilibre alimentaire et des régimes spécifiques (allergies, religions...). La qualité sanitaire des aliments ainsi que leur traçabilité sont contrôlées.

La composition et le renouvellement des menus sont proposés par l'équipe de restauration à la municipalité, qui les valide. Des animations diverses sont proposées tout au long de l'année (fête du goût, repas thématiques, repas bio...). Les repas sont préparés sur place. Les menus sont affichés dans toutes les écoles, au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs.

Composition des menus

Une entrée → un plat de viande ou poisson ou œuf → un plat de légumes verts et/ou féculents → fromage ou laitage → un dessert → pain

Le goûter est en charge de la directrice qui l'équilibre sur la semaine, affichage sur la porte de l'accueil de loisirs.

L'intégration à la vie collective d'enfants handicapés par une allergie alimentaire peut légitimement nous procurer quelques inquiétudes. La procédure de PAI prévue dans les instructions officielles de l'Éducation Nationale pour l'accueil d'enfants handicapés à l'école est parfaitement transposable à notre accueil. Le médecin traitant établit un protocole qui fixe les conditions impératives à mettre œuvre pour cette démarche.

Un listing des enfants allergiques est affiché dans le restaurant scolaire, ainsi qu'à l'accueil de loisirs.

Sécurité des enfants et du personnel

En cas d'accident grave en dehors de la structure ne jamais prévenir la famille soi-même mais en laisser le soin à la directrice. En priorité, joindre les secours puis immédiatement la directrice. Protocole à suivre :

Appel au secours

Qui appeler : Pompiers (18) / SAMU (15)

Le 112 est un numéro d'appel unique des urgences dans le territoire européen, quel que soit le type d'urgence (médicale, incendie, police). Il répond aux facilités d'accès des numéros d'urgence de France Télécom : prioritaire quand les réseaux sont saturés, gratuit quel que soit le type de connexion (accessible des téléphones portables quand les forfaits ou cartes téléphoniques sont épuisés ; accès libre dans les cabines téléphoniques). Ces services sont interconnectés.

Que dire ?

Se présenter, numéro de téléphone et localisation de l'événement. Nature du problème. Symptômes présentés par la victime.

Premières mesures et gestes effectués. Un dialogue va s'instaurer avec le service d'urgence. L'animateur reste aux côtés de l'enfant pour pouvoir répondre aux questions posées de façon pertinente et envoie éventuellement quelqu'un pour guider les secours à leur arrivée.

Que faire ?

Après un incident ou un accident, il conviendra de gérer les autres enfants, de les éloigner en les rassurant et de continuer à les occuper (par un autre animateur) afin d'éviter les attroupements.

Selon la situation il est important d'éviter de déplacer l'enfant malade ou blessé. Les familles doivent toujours être contactées si les secours ont été appelés, si l'état de l'enfant justifie leur présence, si un retour au domicile est organisé ou si une consultation médicale est nécessaire.

L'animateur témoin de l'accident devra le jour même rédiger un « Rapport d'accident » et le présenter à la directrice.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.

Annexes



Evaluation du projet pédagogique 2025-2026

Objectif opérationnel	Indicateurs	Critères	Résultat obtenu	Commentaires
Privilégier les techniques individuelles au profit du groupe	Echange entre les plus jeunes et plus grands	Nombre d'échanges ≤15	15	Les filles de CM se propose régulière pour le temps de sieste et le rangement des activités
	Répertorier les passions de chaque enfant	Tableau récapitulatif	Non	Pas le temps nécessaire
	Créativité et interprétation des enfants dans chaque activité manuelle	Production différente à chaque fois	Atteint	A chaque activité manuelle
Faire découvrir à l'enfant son environnement	Variétés des programmations	Nombre de sorties ≥10	10	Très variées : spectacles, intervenants, accrobranche...
	Mise en place de grands jeux thématiques	Oui/Non	Oui	Tous les après-midis
Elargir le cadre de référence de l'enfance dans le domaine de la lecture	Aménagement des espaces	Au moins 2 espaces distincts	Oui	Dans chaque salle, un espace est dédié
	Sorties en rapport avec les mots	Au moins 10/an	12	Deux sorties par période sont organisées à la médiathèque
	Ateliers spécifiques	Au moins 8/an	Partiellement	Surtout la mise en place du Kamishibai
Privilégier le bien-être de chaque enfant	Participation au « Tour des émotions »	Au moins 10 enfants à chaque tour	Oui	Ce temps a été mis en place en fin d'année, premier retour positif
	Atelier de relaxation	Au moins 10/an	Atteint	Des temps de relaxation/respiration ont été mis en place à la fin des activités manuelles du matin
	Prise en compte de la parole individuelle	Au moins 30 enfants participants	Atteint	Régulièrement durant la journée
Travailler sur le développement durable	Ateliers autour du tri sélectif et recyclage	Au minimum 8	Atteint	A disposition des enfants des affichages, différentes poubelles
	Gestion du poulailler par les enfants	Oui/Non Lesquelles ?	Oui	Routine chaque jour avec 2 enfants
	Action dans le domaine de l'énergie	Oui/Non	Non	
Développer les compétences relationnelles de chaque et chacun	Mise en place de questionnaires	Oui/Non	Oui	Réalisé au moins de juin
	Débats entre tous	Au moins 1/période	Oui	Ce temps est mis en place au moment du goûter
	Boîte à idées	Oui/Non	Non	
Collaborer avec les partenaires du territoire	Echange avec les associations	Au moins 6 échanges	2	Association de Chasse et Chiens guides
	Atelier avec un commerçant	Au moins 1	1	Vitrine du commerce BTS Thiers sur le thème de l'automne
	Echange avec les intervenants	Au moins 6	Atteint	Durant toutes nos sorties, l'échange avec les intervenants sont essentiels

Tableau d'évaluations des objectifs 2026-2027

Objectif opérationnel	Indicateurs	Critères	Résultat obtenu	Commentaires
Participer à la vie en collectivité	Ateliers autour des règles de bases (politesse, partage...)	Au moins 1 atelier/groupe/période		
	Répartition par groupe à des services	Nombre d'enfants participants aux services		
	Mise en place d'outils visuels afin de favoriser la participation	Nombre d'outils visuels		
	Grands jeux visant à aider les autres et à coopérer	Au moins 4 grands jeux/période		
	Ateliers autour du commerce	Au moins 1 commerce/période		
Développer l'autonomie dans les comportements quotidiens	Mise en place d'ateliers ludiques autour de l'autonomie dans l'habillage	Au moins 2 ateliers/groupe/période		
	Maîtriser la motricité fine chez les enfants de +6 ans	Au moins 30min d'atelier/jour		
	Ateliers pour exprimer ses émotions	Au moins 1/jour		
Eveiller sa curiosité culturelle	Ateliers avec différentes techniques artistiques	Au moins 2 techniques/activité manuelle		
	Mise en place d'un espace immersif et éphémère pour élargir ses connaissances avec l'aide de la médiathèque	Au moins 1 espace différent/période		
	Mise en place de projets courts pour s'ouvrir les uns aux autres	Au moins 1/groupe/période		
Favoriser l'exploration active de son environnement	Proposer des sorties variées : nature, sociale, culturelle, scientifique...	Nombre de sorties / nombre styles différents		
	Ateliers autour des 5 sens pour pouvoir explorer ce qui nous entoure	Au moins 1/période		
	Mise en place d'ateliers autour de la biodiversité (poulailler, jardinage...)	Nombres d'ateliers différents		

VOTRE AVIS SUR L'ACCUEIL DE LOISIRS RESULTATS D'ENQUÊTE

Nombres de familles (issus des mercredis uniquement) qui ont répondu : **19**
27 enfants concernés en tout

- Les activités proposées répondent-elles au besoin de votre enfant ?

OUI = 19 NON = 0

Extraits commentaires : « beaucoup d'activités manuelles, elles adorent, pas mal de sorties »

- La fréquence des sorties vous semble suffisante ?

OUI = 19 NON = 0

Extraits commentaires : « très bien »

- Est-ce que l'organisation du centre est adaptée au rythme de votre enfants ?

OUI = 19 NON = 0

Extraits commentaires : « très bien », « nickel »

- La relation animateurs/Parents est-elle suffisante lors des temps d'accueil et de reprise des enfants ?

OUI = 19 NON = 0

Extraits commentaires : « Peschadoires pas de souci, Orléat plus compliqué », « oui +++ », « toujours dispo, Virginie très accessible », « très bien et surtout le petit point du soir », « quand c'est nécessaire, c'est toujours fait », « bonne communication »

- Seriez-vous prêt à vous impliquer dans la structure ?

OUI = 11 NON = 6

Extraits commentaires : « oui cela peut être sympa », « Non faute de temps », « oui si l'occasion se présente », « non compatible »

UFCV
Union Familiale
Communautaire de Valenciennes

Accueil de loisirs de Peschadoires

ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes



Programme des Mercredis Février-Mars-Avril
pour les 3-11 ans

Nos compagnons à quatre pattes



Mercredi 25 février
Matin

Saucisson sur pattes
 Un air d'arc-en-ciel
 Une niche pour mon
compagnon
Après-midi
Grand Jeu
"Il était un chien"

Mercredi 4 mars

Matin

De petite taille
 Mon chien articulé
 Touttousse !
Après-midi

Découverte du Chien de Chasse
avec l'association de Chasse de la
commune de Peschadoires



Mercredi 11 mars

Matin

Masque de chien
 Mon petit chien ébouriffé
 L'empreinte de mon compagnon
Après-midi

SORTIE A ESPACE (Thiers)
Spectacle "Apprenez l'English avec
Madame Littleton"
de la compagnie La Baguette
Départ 14h20 et Retour 16h30

UFCV
Union Familiale
Communautaire de Valenciennes

ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes

Mercredi 18 mars

Matin



Grand jeu
"Tous Amis"

Après-midi

SORTIE AU CESECAH (Lezoux)
Élevage de chiens-guides pour
aveugles
Départ 13h30 et Retour 16h30

Mercredi 25 mars

Matin

Grande fresque de notre compagnon
 Carte Chien animé
 Touffe de poils
Après-midi
Grand Jeu

"Souvenirs de mes vacances avec
Vanille"

Mercredi 1er avril

Matin

Sous le signe des
 Un rangement de chien
 Un tableau du duo

Après-midi

Grand Jeu

"Les aventures de Toby"



Bonnes Vacances

CONTACT

Accueil de loisirs
2 rue des Enfants

63920 PESCHADOIRES

0473518621 ou 0625145331

virginie.dosgheas@ufcv.fr

Notre site :



santé
famille
retraite
services

Début de journée



Fin de journée

